

# Pièces à fournir

## e-novline

Contrat d'assurance vie libellé en euros  
et/ou en unités de compte



e-cie vie, Société Anonyme au capital de 86 950 710 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances - 440 315 612 RCS Paris  
Siège social : 7/9 boulevard Haussmann - 75009 Paris  
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé  
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Codes produits :  
Durée Viagère : P5050  
Durée Déterminée : P5051

### Souscription

- Bulletin de souscription original complété, daté et signé par le Souscripteur
- Dossier Client si nécessaire ainsi que les justificatifs demandés
- Photocopie recto-verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité du Souscripteur
  - Carte nationale d'identité
  - Passeport
  - Permis de conduire
  - Carte de séjour ou Carte de résident
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'adresse de la pièce d'identité est différente de celle indiquée sur le Bulletin de souscription
- Justification d'un handicap pour bénéficier des avantages des contrats épargne handicap
- Avenant daté et signé en cas d'investissement sur une SCPI, une SCI ou un fonds à fenêtre de commercialisation
- Fiche d'information pour les souscripteurs âgés de 85 ans et plus

### Versement complémentaire

- Bulletin de versement complémentaire
- Photocopie recto verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité du Souscripteur
- Chèque ou copie de l'avis d'exécution du virement accompagné du RIB ou RICE
- Dossier Client ainsi que les justificatifs demandés
- Avenant daté et signé en cas d'investissement sur une SCPI, une SCI ou un fonds à fenêtre de commercialisation

### Options

- Documents nécessaires à la mise en place de prélèvements automatiques et RIB ou RICE pour la mise en place de Versements Libres Programmés
- RIB ou RICE pour la mise en place de Rachats Partiels Programmés

### Souscriptions spécifiques

#### 1. Co-souscription

- Photocopie de la pièce officielle d'identité recto-verso en cours de validité des co-souscripteurs
- Photocopie d'un extrait d'acte de mariage
- En cas de changement de régime matrimonial en cours de mariage, extrait d'acte de mariage mentionnant (en marge) le changement de régime matrimonial et, le cas échéant, photocopie du jugement ayant homologué le changement de régime matrimonial
- Sauf exception et uniquement en cas de dénouement au second décès, photocopie du contrat de mariage (communauté universelle avec clause d'attribution intégrale ou communauté légale avec clause précipitaire)

#### 2. Souscription démembrée

- Photocopie de la pièce officielle d'identité recto-verso en cours de validité des usufruitier(s) et nu(s)-propriétaire(s)
- Photocopie de l'acte authentique ou sous seing privé authentifiant l'origine du démembrement et la qualité des parties
- Convention de gestion démembrée du contrat régularisée par toutes les parties au contrat

## Souscriptions spécifiques (suite)

### 3. Souscription par un mineur

Administration légale pure et simple	Administration légale sous contrôle judiciaire	Tutelle
<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par ses parents en leur qualité de représentants légaux (signature obligatoire des parents et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par l'un de ses parents en sa qualité de représentant légal (signature obligatoire du parent et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du mineur représenté par le tuteur (signature obligatoire du tuteur et, si durée viagère ou garantie de prévoyance, du mineur de 12 ans et plus)
<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité des parents et du mineur quel que soit son âge	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du parent et du mineur quel que soit son âge	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du tuteur et du mineur quel que soit son âge
<input type="checkbox"/> Copie du livret de famille pour les parents mariés ou extrait d'acte de naissance du mineur pour les parents non mariés	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles autorisant la souscription en précisant le montant du versement	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur et de l'ordonnance autorisant la souscription du contrat et précisant le montant du versement

### 4. Souscription par un majeur protégé

Sauvegarde de justice	Curatelle	Tutelle
<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du majeur sous sauvegarde de justice signé par le majeur sous sauvegarde de justice et par le mandataire si l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice désigne un mandataire spécial pour intervenir à la souscription	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du majeur sous curatelle assisté par le curateur (signé par le majeur sous curatelle et le curateur)	<input type="checkbox"/> Bulletin de souscription au nom du majeur sous tutelle représenté par le tuteur (signé par le tuteur)
<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du majeur sous sauvegarde de justice et du mandataire si l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice désigne un mandataire spécial pour intervenir à la souscription	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du curateur et du majeur sous curatelle	<input type="checkbox"/> Photocopies recto-verso des pièces officielles d'identité en cours de validité du tuteur et du majeur sous tutelle
<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance de mise sous sauvegarde de justice	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance de mise sous curatelle désignant le curateur	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles de mise sous tutelle <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant le tuteur <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ordonnance du juge des tutelles autorisant la souscription du contrat et précisant le montant du versement

### 5. Souscription par un étranger résident fiscal français

- Attestation sur l'honneur de résidence fiscale en France écrite dans les deux langues et attestant de la compréhension du contrat rédigé en français

La liste de pièces présente n'étant pas exhaustive, votre Courtier pourra vous demander toute pièce complémentaire permettant de parfaire votre Souscription.

# CSP : NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Le n° de la CSP doit être reporté au bulletin de souscription

- |  |   |
|--|---|
| <p>10 Agriculteurs exploitants : Cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, patrons pêcheurs</p> <p>21 Artisans : Petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers...</p> <p>22 Commerçants et Assimilés : Commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtels, agents immobiliers, agent d'assurance...</p> <p>23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus : PDG, administrateurs de société, entrepreneurs, grossistes</p> <p>31 Professions libérales : Médecins, dentistes, psychologues, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, conseillers juridiques, experts-comptables, architectes</p> <p>33 Cadres de la Fonction publique : Catégorie A de la Fonction publique et assimilé : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers de l'armée et de la gendarmerie</p> <p>34 Professeurs, professions scientifiques : Personnel de direction des établissements scolaires, professeurs agrégés et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs</p> <p>35 Professions de l'information, des arts et des spectacles : Journalistes, écrivains, artistes (plasticiens, dramatiques...), bibliothécaires, conservateurs de musée</p> <p>37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise : Directeurs commerciaux, directeurs des personnels, fondés de pouvoir</p> <p>38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise : Ingénieurs, directeurs techniques, directeurs de production, personnel navigant (aviation civile), officiers de marine marchande</p> <p>42 Instituteurs et assimilés : Instituteurs, PEGC, maîtres auxiliaires, conseillers d'éducation, surveillants</p> <p>43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social : Infirmiers, puéricultrices, sages femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, préparateurs en pharmacie</p> <p>44 Clergé, religieux</p> <p>45 Professions Intermédiaires administratives de la Fonction publique : Catégorie B de la Fonction publique, contrôleurs PTT, impôts..., inspecteurs et officiers de police, adjudants, secrétaires d'administration</p> | <p>46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises : Secrétaires de direction, représentants, rédacteurs d'assurance, comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, photographes</p> <p>47 Techniciens : Techniciens, dessinateurs industriels, projecteurs, géomètres, pupitreurs, programmeurs</p> <p>48 Contremaîtres, agents de maîtrise : Contremaîtres, agents de maîtrise, maîtres d'équipage (pêche, marine marchande), chefs de chantier</p> <p>52 Employés civils et agents de service de la Fonction publique : Préposés des PTT, employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, huissiers de la fonction publique</p> <p>53 Policiers et militaires : Gardiens de la paix, gendarmes</p> <p>54 Employés administratifs d'entreprise : Employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, hôtesse d'accueil d'une entreprise privée</p> <p>55 Employés de commerce : Vendeurs, caissiers, pompistes</p> <p>56 Personnels des services directs aux particuliers : Serveurs (cafés, restaurants), manucures, esthéticiennes, coiffeurs (salariés), assistantes maternelles, concierges</p> <p>61 Ouvriers qualifiés : Mécaniciens, soudeurs, tourneurs, ajusteurs, mineurs, jardiniers, conducteurs, routiers, dockers</p> <p>66 Ouvriers non qualifiés : Ouvriers spécialisés (OS), manœuvres</p> <p>69 Ouvriers agricoles : Ouvriers de l'élevage, maraîchage, horticulture et viticulture... et marins-pêcheurs</p> <p>Les codes 71 à 76 sont déterminés en fonction de la profession antérieure des retraités :</p> <p>71 Anciens agriculteurs exploitants</p> <p>72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise</p> <p>73 Anciens cadres et professions intermédiaires</p> <p>76 Anciens employés et ouvriers</p> <p>81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé</p> <p>82 Autres personnes sans activité professionnelle : Personnes diverses sans activité professionnelle, « femmes au foyer »</p> <p>84 Élèves et étudiants</p> <p>99 Non renseigné (Inconnu ou sans objet) : Sans réponse, élèves sous tutelle de la DASS</p> |
|--|---|

